

Fiche 38

L'affaire du football belge en 2005 (M. Yé)

M. Zheyun YE est à l'origine d'une vaste affaire de corruption et de manipulation de rencontres du championnat belge de 1^{ère} division entre novembre 2004 et octobre 2005, lui ayant permis de s'enrichir sur le marché des paris sportifs.

Le mode opératoire de M. YE fut le suivant :

À l'entame de la saison 2004/2005, il s'est d'abord présenté auprès du club de Saint-Trond en tant que propriétaire d'une marque de vêtements de luxe basée à Shanghai, existant bel et bien et mais ayant disparu des magasins depuis longtemps. Il a fait part aux dirigeants de son désir de racheter le club, ce qui fut accepté. Il a ensuite procédé de la même façon auprès de 10 autres clubs professionnels belges. Certains d'entre eux, faisant face à des difficultés financières, ont donné une suite favorable à ses démarches, tels que Lierse, La Louvière ou Mons. M. YE a également obtenu du club de Beel d'être le sponsor principal affiché sur le maillot moyennant 1 million d'euros et d'en devenir le directeur sportif.

Ayant obtenu le contrôle de ces clubs, M. YE, qui entretenait des liens avec la « filiale belge » du groupe mafieux italien Cosa Nostra, a dès lors pris des décisions de nature sportive (composition d'équipe, alignement de l'équipe réserve, etc.) et a également corrompu plusieurs joueurs ou entraîneurs (comme Paul Put à Lierse) en vue d'influencer ou de manipuler le résultat de certaines rencontres. Ensuite, M. YE a usé de manœuvres d'intimidation et de chantage pour obtenir des sportifs qu'ils respectent ses consignes. En tout, ce sont 19 matches, dont 18 de Division 1, qui auraient été truqués dont certains opposaient deux clubs détenus par M. YE, rendant alors la manipulation plus aisée (ex. : match Saint-Trond c/ La Louvière du 29 octobre 2005). Environ vingt joueurs (évoluant la plupart à Lierse, dont Cliff Mardulier) et entraîneurs auraient individuellement perçu des sommes allant, en cumulé, de 7.000 à près de 150.000 euros. D'autres ont refusé les approches (il s'agirait d'Alex Teklak (La Louvière) et Laurent Wuillot (FC Brussels).

Parallèlement, des sommes énormes ont été mises sur des sites asiatiques de paris sportifs (notamment en *Live Betting* grâce à la présence dans les tribunes d'étudiants chinois qui téléphonaient à un contact en Asie pour donner l'évolution du score avant même sa prise en compte par les sites concernés) ainsi que sur le site de *Betting Exchange*, Betfair.

C'est d'ailleurs Betfair qui, constatant au cours de la saison 2005/2006 des mises anormalement élevées sur les rencontres Saint-Trond c/ La Louvière et Cercle de Bruges c/ Saint-Trond, a alerté les autorités belges. M. YE a immédiatement pris la fuite.

Dans cette affaire, à la suite d'une difficile instruction une trentaine de personnes, dont M. Zheyun YE, ont été renvoyées en octobre 2012 devant le tribunal correctionnel de Bruxelles. M. YE demeure introuvable, bien que certains aient indiqué l'avoir vu en Chine et en Afrique. En décembre 2015 (près de 10 ans après les faits), la Cour d'appel a généralement aggravé les peines prononcées en première instance : 8 ans de prison ferme pour Pietro Allatta (ancien agent de joueurs), 2 ans de prison ferme pour Paul Put (ancien footballeur et entraîneur de Lierse), etc. Notons que Paul Put, pourtant condamné, est devenu en septembre 2016 l'entraîneur de l'USM Alger.